

Ce procès-verbal correspond à la situation au 13 octobre. Bien évidemment la situation a changé à l'heure de sa diffusion.

1^{er} Conseil d'école Joliot Curie élémentaire - le 13 octobre 2020

Présents :

Equipe enseignante : Mmes Quaresma-Nunes, Berger, Creff, Juricic, Wahl, Allonnier, Labaye, Bréban, Racofier (directeur)

Représentants des parents d'élèves : Mmes, Reboul, Chabrolles, Guenfoud, Dieujuste, Boisseau, Chazalon (liste Valente), Mme Younsi, Mr Beguinot (liste Béguinot)

Absents : Représentants Mairie

Excusés : Mmes Belliart, Maviel, Etoh du RASED

Introduction / Fonctionnement

Le Conseil d'Ecole est présidé par le Directeur Mr Racofier ; il est constitué de l'équipe enseignante, des parents d'élèves (8 titulaires pour 8 classes), de représentants de la Mairie, d'un DDEN. Il y a 3 Conseils d'Ecole par année scolaire, un projet d'ordre du jour est adressé aux associations de parents d'élèves 2 semaines avant le conseil ; des points supplémentaires peuvent être ajoutés. L'ordre du jour final est envoyé une semaine avant le conseil aux parents et à la municipalité. Seuls huit parents élus peuvent intervenir et voter lors du Conseil d'Ecole. Les procès-verbaux des conseils d'école sont affichés à l'entrée de l'école et consignés sur le site de l'école. Mr Racofier précise que les parents élus représentent tous les parents de l'école. Il n'y a pas de DDEN pour le moment.

Dates des prochains conseils d'école : Mardi 9 février 2021 et mardi 15 juin 2021 à 18h15.

Bilan des élections

Les élections ont eu lieu du 5 au 9 octobre 2020 seulement par correspondance (suite à une décision du conseil en 2019-2020). Ce mode de scrutin est plus simple et adapté aux conditions sanitaires. Pour l'année 2021-2022 : la décision est prise (après vote) de faire les élections des représentants d'élèves par correspondance.

Election des parents d'élèves : 2 listes de parents indépendants se présentaient
342 électeurs inscrits, 154 votants (45 % de participation), 137 suffrages exprimés
91 voix pour la liste Valente (5 sièges, 5 titulaires, suppléants)
46 voix pour la liste Béguinot (3 sièges, 3 titulaires, 1 suppléant car 4 personnes sur la liste)

Election des délégués de classe

2 titulaires et 1 suppléant par classe. Remise des attestations de délégués vendredi lors du premier conseil des délégués de l'école.

Elections au Conseil des Enfants : 1 élève de cm2 a été élu

1.Présentation du RASED

Les membres du RASED (psychologue scolaire, Mme Etoh, enseignante spécialisée à dominante pédagogique, Mme Maviel et Mme Belliart, enseignante spécialisée à dominante relationnelle) seront présents au prochain conseil d'école.

Les RPE et les enseignants sont inquiets de l'avenir des RASED et de leur non remplacement sur le territoire. Leur travail apparaît comme indispensable pour accompagner les élèves les plus fragiles.

Un communiqué de presse est consultable pour décrire la situation.

2.Crise sanitaire, protocole (matériel, nettoyage)

Les protocoles sanitaires ont été modifiés en fonction de l'évolution de l'épidémie. Aujourd'hui, si des cas sont avérés (enseignant ou camarade), les élèves ne sont plus considérés comme cas contacts à risque, ils peuvent donc revenir à l'école.

Si les enfants présentent des symptômes, ils doivent être gardés à la maison. Les familles sont invitées à consulter les protocoles sanitaires réactualisés.

Les RPE demandent quelle continuité pédagogique serait mise en place si un élève restait à la maison pour Covid . Dans ce cas l'enseignant exerce en présentiel toute la journée avec sa classe. Il n'y a pas de distanciel de prévu. L'élève est considéré comme étant malade à la maison.

Si l'enfant est isolé comme cas contact, il faut voir avec l'enseignant au cas par cas pour un suivi de scolarité.

En cas d'absence d'un enseignant, celui-ci doit être remplacé. Si ce n'est pas le cas, les parents peuvent interroger l'Inspection pour savoir si un remplacement est prévu.

3.Règlement intérieur (modification, rédaction, vote)

Un changement est proposé concernant l'instruction obligatoire dès 3 ans.

Vote à l'unanimité du règlement intérieur modifié qui sera transmis aux parents via le cahier jaune.

4.Structure 2020/2021 : effectifs, personnel travaillant à l'école. → bilan de rentrée

L'école accueille cette année 212 élèves : CPA : 24 élèves, CPB : 24, CE1 : 28, CE1/CE2A : 26 (7+19), CE2 : 29, CM1 : 28, CM1/CM2 : 26 (13+13), CM2 : 27

La 9^{ème} classe a été fermée en avril et malgré la mobilisation des parents, des enseignants, de la Municipalité, celle-ci n'a pas été réouverte à la rentrée. Les classes sont très chargées dans un contexte particulier et certains élèves n'ont pas été scolarisés pendant plusieurs mois.

La perte d'une classe entraîne aussi une perte de décharge pour la direction, le directeur n'a que 8 h par semaine sur le temps d'enseignement pour gérer l'école.

Les RPE se questionnent sur les disparités de niveau des élèves, des possibles lacunes dues au confinement mais aussi aux effectifs chargés.

Pour pallier au manque d'adultes dans l'école, le conseil se demande si la fiche de poste de la gardienne pouvait être redéfini à l'occasion du prochain changement de gardienne.

5.Questions à la municipalité

Absence des représentants de la Mairie.

Budget : 32 € /élève fonctionnement (tout le matériel de la classe dont les manuels), 590 € BCD pour toutes les écoles de la ville, 842 € équipement (ex : du matériel de sport, une cisaille...)

Travaux réalisés : pose d'étagères en salle des maîtres, panneau de basket installé dans la cour.

Mobilier : tables et tabourets pour les ateliers.

Demande de renouvellement du matériel pour une classe de cycle 3.

Demande de bancs pour la cour

Plusieurs questions étaient adressées à la municipalité qui hélas n'a pas pu en prendre note. Le directeur précise que ces questions peuvent être posées directement à la municipalité.

6. Vie scolaire

Cour de récréation : il y a deux services de récréation cette année. L'école a acheté du matériel de sport/jeux pour les récréations. Des plannings sont mis en place pour savoir qui joue au tennis de table, au ballon, à la craie. Les autres jeux seront aussi soumis à un planning. Les délégués sont aussi des relais auprès des autres élèves.

7.Bilan de la Coopérative

Le bilan de l'exercice 2019/2020 est consultable par tous :

*7411.57 € de charges (achats) : sorties, spectacles, cotisations, participation au théâtre, au cinéma, activités éducatives. Achat de tee-shirt aux couleurs de l'école

*7187 € de produits (dons des parents coopérative école, vente des photos d'école,).

La coopérative présente pour l'année un déficit de 224.57 €. Elle fonctionne à la rentrée 2020 avec 4404.45€ de trésorerie, donc le solde n'est pas négatif. En fin d'année, une information sera communiquée aux parents sur l'utilisation de la coopérative.

8.Sécurité à l'école

Plusieurs exercices de sécurité doivent être effectués durant une année scolaire afin de préparer les enfants à bien réagir en cas d'incident, d'accident :

- *PPMS « Risques majeurs »* : un exercice aura lieu le 26 novembre, il consistera à mettre les enfants à l'abri (simulation de tempête). durant environ 45 minutes.
- *PPMS « Intrusion »* : cet exercice est devenu obligatoire mais il n'existe pas de protocole sur le déroulement puisque chaque établissement a ses spécificités. Choix de Joliot Curie : lier la notion de danger au silence avec la mise en place d'un geste clair demandant le silence complet et signifiant un danger potentiel après alerte sonore au sifflet. Exercice à réaliser avant Noël.
- *Exercices incendie* : 2 exercices d'évacuation dans l'année. Un exercice a déjà eu lieu en début d'année. Un autre exercice où personne ne sera prévenu sera réalisé dans l'année.
- *Plan Vigipirate* :
 - Au niveau de la préfecture, les sorties à Paris sont possibles. Au niveau de la Mairie, pas de sortie sur Paris avec les cars municipaux mais possibilité d'y aller en transports en commun.
 - Dans les écoles : filtrage aux entrées et aux sorties et interdiction aux parents de rentrer dans les établissements.
 - Un formulaire doit être adressé à la Mairie pour toute demande d'occupation des locaux scolaires hors temps d'enseignement.

9.Communication

Le site de l'école n'a vraiment été activé que pour le confinement. Information descendante utilisé par les enseignants. L'outil essentiel de communication reste le cahier jaune, l'échange et parfois les mails professionnels des enseignants. Mais aucune information urgente ne peut être transmise par le mail professionnel qui n'est pas consulté assez régulièrement.

Réunion école/collège : Deux représentants du collège devraient venir faire une présentation en cycle 3 courant novembre.

10.Divers

Ecole et cinéma : Toutes les classes y participent : 3 films du patrimoine historique du cinéma. 2,40€ le film. La coopérative prend en charge cette dépense. Programmation identique pour CP/CE1 et CE2 et pour les CM1 et CM2

Lire et faire lire : Des intervenants bénévoles de l'association « Lire et faire lire » viendront sûrement lire des histoires à des petits groupes d'enfants (2 fois/semaine environ 20 mn par groupe) sur le temps du déjeuner.

Fin du conseil d'école à 20h15

Vous trouverez ci-dessous un texte que les membres du Conseil d'école ont souhaité rédiger pour alerter sur la situation de notre école.

Tous les membres présents du conseil d'école réunis ce jour, mardi 13 octobre 2020 souhaitent s'exprimer sur les conséquences de la fermeture de la 9^{ème} classe de l'école élémentaire Joliot curie au Plessis-Robinson.

*Les conséquences chiffrées de cette décision sont un alourdissement du nombre d'élèves par classe, mis à part les deux classes de CP à 24, toutes les autres classes comptent de 26 à 29 élèves par classe, même pour des classes à double-niveau.

*Compte-tenu de la crise sanitaire et de l'organisation pédagogique au printemps 2020, certains élèves et notamment les plus fragiles se sont éloignés de l'école et des apprentissages.

*L'école Joliot Curie était avant la rentrée 2016 en Education prioritaire et demeure en CAPE (Convention académique de priorité éducative), ce qui montre que les difficultés persistent et qu'une attention particulière doit être exercée sur cette école.

*Pour rappel, nous sommes dans une ville qui reçoit des enfants de la Cité de l'Enfance tout au long de l'année scolaire, les effectifs empêchent de les scolariser, ce qui est regrettable.

*La décharge de direction est passée de 50% à 33% pour le même nombre d'élèves. Comment mener à bien toutes les missions en disposant de si peu de temps pour gérer une école de 212 élèves ?

*Lorsque des enseignants sont absents et non remplacés, ce qui est le cas fréquemment lors de cette crise, la répartition des élèves entraîne la constitution de groupes pouvant aller jusqu'à 33 élèves.

*De plus, au vu du contexte actuel, dans le cadre de l'épidémie du Covid 19 et des mesures sanitaires obligatoires annoncées par le gouvernement, nous ne comprenons pas cette décision de fermeture. Comment les gestes barrières peuvent-ils être respectés dans des classes déjà surchargées ?

Les conditions d'apprentissage pour les élèves et d'enseignement sont donc très difficiles et ne répondent pas aux exigences de l'école de faire réussir tous les élèves dans les meilleures conditions. Nous souhaitons que cette décision de fermeture soit revue afin d'apporter de la sérénité et une meilleure prise en charge des élèves, particulièrement ceux qui sont les plus fragiles. Cette classe était déjà nécessaire auparavant et l'est d'autant plus dans la situation sanitaire que nous connaissons actuellement.

*Liste de parents indépendants de la liste Valente
Liste de parents indépendants de la liste Béguinot
L'équipe enseignante*